



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

**SÉANCE DU 03 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le 03 du mois d'octobre, à quinze heures trente, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

**Présents: Membres à voix délibérative :**

MM. Michel BENOIT, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.

**Participent à la séance :**

Colonel Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint.  
Nathalie TOULZE, chef du service assemblées et contentieux.

**Absents excusés :**

M Jean-Paul RAYNAUD,  
Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental,  
Lieutenant-Colonel Philippe CNOUQUART.

**Secrétaire :**

Colonel Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents : 4/ votants : 4.

Date de la convocation : 30 septembre 2019

~~~~~  
**RAPPORT N°051/BUR - 10/19**

**OBJET : Attribution du marché n° 2019-14 passé sur appel d'offres ouvert relatif à l'émission, la fourniture et la livraison de titres restaurant en différents points du département au bénéfice des personnels du SDIS du TARN**

Conformément au Code de la Commande publique, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn a lancé un appel d'offres ouvert pour renouveler l'émission, la fourniture et la livraison de titres (chèques et cartes) restaurant en différents points du département au bénéfice de ses personnels pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Comme le stipule le règlement de la consultation, si la notification du marché intervient postérieurement au 1er janvier 2020, l'exécution commencera à la date de notification et dans tous les cas, prendra fin au 31 décembre 2023.

La procédure d'appel d'offres ouvert a été envoyée à la publication le 3 août 2019 et fixait comme date butoir de réception des offres, le 9 septembre 2019.

A l'issue de cette consultation, trois offres ont été reçues dans les délais et l'ouverture des plis est intervenue le 11 septembre 2019.

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

La commission d'appel d'offres réunie le 3 octobre 2019 à 14h30 a agréé l'ensemble des candidatures et a procédé à l'attribution du lot unique composant ce marché à la société NATIXIS qui a fait l'offre la plus avantageuse au vu des critères énoncés.

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

➤ d'autoriser le Président à signer les pièces afférentes à ce marché au bénéfice du titulaire choisi par la commission d'appel d'offres.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,

Michel BENOIT

**Délais et voies de recours :**

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.*

*le Tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>*

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité